

## **RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CONFÉRENCE EURO-AFRICAINNE SUR LES MIGRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT**

### **Discours du Ministre des Affaires Extérieures et du Développement d'Espagne**

Monsieur le président de la Commission de la CEDEAO, Mohamed Ibn Chambas, Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine du Togo, Zarifou Ayeva, Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la Gambie, Bala Garba Jahumpa, Monsieur le vice-ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo, Alain Lubamba, Mesdames et Messieurs les autorités, les hauts fonctionnaires, les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, bonjour.

C'est pour moi une satisfaction de vous accueillir à Madrid en ma qualité de ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du gouvernement de l'Espagne, un gouvernement qui, aux côtés du Royaume du Maroc, a impulsé la Conférence euro-africaine sur les migrations et le développement de Rabat.

Cette journée de travail à Madrid témoigne de la préoccupation et de la sensibilité envers les questions migratoires des gouvernements européens et africains, soucieux d'harmoniser la gestion démographique et d'organiser les flux migratoires entre les deux continents.

Les migrations sont un phénomène aussi vieux que l'humanité. Elles ont donné lieu à des déplacements et à des transformations démographiques profondes dans le monde tout au long de l'histoire. A l'heure actuelle, le flux de personnes qui, pour des raisons diverses, se déplacent pour vivre dans un autre pays, dans le but de réaliser leurs aspirations concernant leur avenir et leur autonomie personnelle, est évalué à 200 millions.

Nombreuses et variées sont les causes qui incitent des millions de citoyens à émigrer, même si, dans la majorité des cas, la pauvreté, les catastrophes humanitaires et climatiques, la violence ou l'absence de libertés constituent la toile de fond qui pousse à entreprendre le voyage. Aux causes traditionnelles s'ajoutent désormais d'autres causes, résultant des processus de mondialisation et de l'implantation progressive des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le chaos migratoire et l'émigration illégale ont favorisé l'apparition de réseaux clandestins de trafic de personnes et autres activités criminelles. Leur activité croissante perturbe le développement normalisé des mouvements migratoires, viole les droits de la personne et tente de saper les principes fondamentaux de jeunes démocraties. Parallèlement, ces réseaux de délinquance condamnent à la frustration et, bien souvent, à la mort, des milliers de citoyens qui s'engagent dans une traversée incertaine pour une destination tout aussi incertaine.

Face à ce scénario, il est nécessaire que nos gouvernements agissent avec audace et détermination, conscients de l'importance du défi qu'ils doivent gérer. Le gouvernement de l'Espagne et son président, José Luis Rodríguez

Zapatero, ont fait preuve d'une détermination ferme en élaborant et en mettant en place une politique migratoire intégrale, basée sur la création d'un partenariat euro-africain, envisagé comme un modèle de dialogue et de coopération effective entre pays d'origine, de destination et de transit.

La Conférence euro-africaine de Rabat marque le point de départ d'un processus de concertation ambitieux, axé sur la coopération politique et économique, le codéveloppement, ainsi que la création de politiques publiques migratoires, en vertu du principe d'appropriation. Un processus qui vise également à combattre l'immigration illégale.

L'approbation d'un plan d'action a permis de définir des objectifs et des mesures concrètes, et donc, par conséquent, de rendre opérationnel le processus. Rabat marque le début de la coopération régionale euro-africaine en matière de migrations et de développement durable.

L'Union européenne, consciente de l'importance de ce partenariat, a réuni à Tripoli les partenaires africains à l'occasion de la première Conférence Union européenne – Afrique sur les migrations et le développement, qui a permis de compléter le dialogue politique régional engagé à Rabat. L'implication de l'Union européenne a été, et est, déterminante. Les conclusions du Conseil européen de décembre 2006 ont intégré l'approche globale sur les migrations et le développement analysée à Rabat et à Tripoli. La nécessité de mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation avec nos partenaires africains pour gérer les flux migratoires étant ainsi reconnue, nous pourrions assurer l'efficacité et la cohérence des politiques nationales.

Le gouvernement de l'Espagne accorde une importance primordiale au développement de cette approche, car toutes les dimensions des migrations y sont abordées. Nous considérons aussi que cette approche est la plus appropriée pour répondre aux aspirations euro-africaines.

Cette réunion de suivi de Madrid constitue une étape dans la coopération en matière de migration. Elle nous permettra de dresser un bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'action et d'approfondir le dialogue, tout en enrichissant le débat migratoire et en donnant au processus un élan décisif.

Rabat constitue la référence pour l'élaboration de politiques migratoires audacieuses, visant à maintenir l'équilibre entre l'encouragement de la migration légale et la lutte contre les formes de migration illégale, des politiques construites sur le binôme « migrations et développement » comme axe fondamental d'action et d'appropriation (« ownership »). C'est ainsi que l'immigration, à moyen et long terme, cessera d'être une obligation pour les jeunes Africains pour devenir simplement un choix.

La politique migratoire est un moyen qui permet de stimuler les flux légaux et de les organiser. Les embauches réalisées par des entreprises espagnoles au Sénégal, la création de centres de flux migratoires, comme celui de Bamako, la mise en œuvre de projets de renforcement institutionnel en Gambie, l'organisation de séminaires et de campagnes de sensibilisation dans d'autres

pays de l'Afrique subsaharienne, la constitution de comités mixtes de flux migratoires avec nos partenaires du Maghreb en vue d'améliorer le dialogue bilatéral, la signature d'accords de nouvelle génération visant à consolider « l'esprit de Rabat », la création de mécanismes efficaces de réadmission, l'encouragement de la migration circulaire... : ce sont là quelques exemples qui témoignent de la volonté du gouvernement espagnol de construire un partenariat euro-africain à la hauteur des défis du XXIe siècle.

Cette politique met en œuvre tous les moyens à sa portée pour lutter aussi contre l'immigration illégale et le trafic de personnes, qui constituent l'un des drames humanitaires les plus odieux de notre époque.

La surveillance conjointe des eaux territoriales, la coopération avec nos partenaires en matière d'identification et de rapatriement des migrants vers les pays d'origine, la lutte contre les mafias et les réseaux de criminalité organisée, la formation et l'équipement des services frontaliers et policiers, l'étude d'instruments visant à améliorer les activités de sauvetage en mer, voilà autant d'actions mises en œuvre dans le cadre de notre coopération pour lutter contre les formes de migration clandestine.

« L'esprit de Rabat » va au-delà de la simple gestion des flux migratoires et inaugure un processus de dialogue politique et institutionnel qui est à l'origine d'une conception novatrice de la politique migratoire. Une conception que les Nations unies ont aujourd'hui intégrée, avec le dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement, et que l'Union européenne a développée dans le cadre de l'approche globale.

Le fait que la communauté internationale assume cet acquis migratoire est en soi éloquent. Je me réjouis que nos partenaires européens et africains contribuent activement à ce processus. J'espère, et je le souhaite, que la Conférence ministérielle de Paris, en 2008, permettra de réaffirmer les principes de la Déclaration de Rabat et que nous nous féliciterons des résultats.

L'interdépendance des sociétés et des États nous invite à travailler à l'organisation des flux migratoires. Elle réclame notre engagement et notre efficacité pour inaugurer de nouveaux domaines de coopération. Notre objectif est de renforcer le dialogue politique, social, culturel et économique dans un monde globalisé, traversé par de graves fractures résultant des inégalités. Comme l'indique le poète marocain Abderrahman el Fath, « nous sommes différents, mais complémentaires et nécessaires ».

Je vous remercie.